

FORMATION

Acquérir les bases des enjeux climatiques en agriculture



- ***Comprendre les enjeux d'atténuation et de séquestration carbone***
- ***Comprendre les enjeux d'adaptation des principaux systèmes agricoles***
- ***Savoir analyser et interpréter des données climatiques***

Contact Solagro : Nicolas METAYER
nicolas.metayer@solagro.asso.fr – tel: 05 67 69 69 69

Programme de la formation

<i>Horaires</i>	<i>Contenu</i>
A partir de 8h45	Accueil des participants
9h00	Présentation de la formation et tour de table
9h15	Changement climatique et agriculture : émissions de gaz à effet de serre, stockage carbone et impacts du changement climatique
11h15	Projections climatiques (modèles et scénarios climatiques) et indicateurs agro-climatiques.
12h15	Repas
13h15	TD : analyser et interpréter des projections climatiques locales dans une démarche d'adaptation en agriculture (prévoir un ordinateur portable)
15h30	Tour d'horizon des principales mesures d'atténuation et d'adaptation pour les principaux systèmes agricoles
16h30	Synthèse de la journée et évaluation de la formation
17h00	Fin de la formation

NB : chaque participant doit venir avec un ordinateur portable pour le TD de l'après-midi (disposer d'un logiciel de traitement de données : Excel, Open Office, etc.)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Acquérir les bases des enjeux climatiques en agriculture

Date : **jeudi 3 décembre 2020**

Lieu : **Blois**

L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée aux stagiaires dans la convocation de formation dans un délai de 15 jours avant la formation.

A l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

Participant à la formation

NOM : Prénom :

Fonction : Niveau de formation :

Adresse de convocation :

CP..... Ville.....

Tél :

E-Mail :@.....

Organisme

NOM :

Adresse de facturation :

CP..... Ville.....

Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)

NOM : Prénom :

Tél :

E-Mail :@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie.
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants (confirmation 15 jours avant la formation).
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 15 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de 350€ par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- En cas d'annulation par le participant :
 - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
 - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

Fait à, le

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 350€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à nicolas.metayer@solagro.asso.fr, ou par courrier.